

Sébastien Bourbon

# Les Templiers





## Sommaire

Origine de l'Ordre du Temple .....	11
Le mystère des templiers, chevaliers de l'ordre du temple .....	23
Les origines du Trésor des Templiers .....	29
La prière des Templiers .....	39
Carte de l'histoire des templiers .....	45
Les forteresses .....	49
Vrai ou faux, seul les descendants le savent... ..	55
Ordre Souverain des Frères Aînés de la Rose Croix .....	95
Naissance des templiers.....	107
La Stricte Observance Templière contemporaine.....	125
Roslyn Chapel.....	131
Les Templiers et l'Ecosse.....	153
Les douze commandements du templier moderne.....	157

Archives nationales sur les templiers .....	161
Les Chevaliers (poème) .....	167
Enquête pontificale dans le grand prieure de France .....	169
Les préceptories .....	173
Les Bâisseurs ou Confrérie des Frères bâisseurs .....	175
Le prieuré de Sion à Orléans ?.....	187
Le trésor des Templiers dans le château Vallée de la Croix (Verdon) .....	199
Le Temple de Salomon .....	203
Rosslyn Chapel en Ecosse et le Temple de Salomon .....	213
Montsaunes et l'esoterisme templier .....	217
L'Arche d'Alliance .....	227
Le Saint-Sépulcre de Jérusalem.....	239
L'influence Celtique et Druidique .....	243
Les Fondateurs.....	257
Notre Dame.....	271
Enigmes des Templiers de Bretagne.....	279
Druidisme et des templiers .....	289
L'Ordre du Temple et Braveheart ?.....	297
Doctrine des templiers suivant les dirigeants de Massenies.....	303
Léonard de Vinci, Etudiant du Cercle Intérieur des Templiers.....	321

L'Ordre des Chevaliers de l'Hopital de Sainte Marie des Allemands – Les Chevaliers Teutoniques .....	327
L'Ordre des Chevaliers de l'Hopital de Saint Jean de Jérusalem, Les Chevaliers de l'Hopital .....	329
L'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem .....	331
Les Templiers à Orléans .....	343
Templier aujourd'hui ? .....	357



## **Licence**

Toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est strictement interdite sans le consentement de son auteur. Vous n'avez pas le droit de l'offrir gratuitement, ni de l'incorporer dans un pack d'ebooks ou de tout autre produit. La revente de cet ebook sans l'accord de son auteur est strictement interdite et constituerait une violation grave au code de la propriété intellectuelle.



## **Responsabilités**

L'auteur ne saurait être tenu comme responsable des abus que vous pourriez commettre. Vous êtes tenus de respecter les lois en vigueur dans votre pays de résidence. Par le téléchargement de cette publication électronique : ebook, vous entendez respecter les lois en vigueur dans votre pays de résidence et décharger tacitement l'auteur de toute responsabilité envers une quelconque garantie ou remboursement sur dommages ou autres litiges.

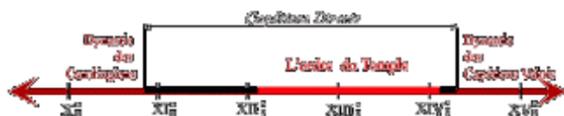


## Origine de l'Ordre du Temple

L'ordre du Temple est un ordre religieux et militaire fondé en 1119 en Terre Sainte après la 1ère Croisade, à l'initiative du chevalier champenois Hugues de Payns aidé de quelques preux chevaliers. Le roi de Jérusalem Baudouin II leur octroie pour installer leur siège la mosquée Al-Aqsa, où était anciennement situé le temple de Salomon, d'où leur nom.

La mission initiale de l'Ordre du Temple est de défendre la chrétienté en Orient :

assurer la garde des Lieux Saints de Palestine, protéger les pèlerins et les routes menant à Jérusalem, notamment celle situées le long de la côte méditerranéenne entre Haïfa et Césarée de Palestine, à l'est de Nazareth (un défilé très dangereux entre les montagnes).



## Sceau du Temple :

L'un des plus célèbres sceau de l'ordre est celui du 19<sup>ème</sup> Maître du Temple Rainaldus de Vicherio, figurant deux cavaliers sur un même cheval : sa signification pose une énigme, car la règle du Temple interdit que deux hommes chevauchent sur une « même beste ».



L'ordre est officialisé par le Pape Honorius II lors du concile de Troyes en 1128 : il bénéficie d'une indépendance totale, morale et financière par rapport aux rois : les Templiers ont ainsi le privilège de dépendre directement du Pape !

## Saint Bernard



Leur règle est rédigée par Saint Bernard (l'une des plus éminentes personnalités de l'époque), qui adapte la Règle de Saint Benoit au nouveau concept de Moine-Soldat : elle impose aux chevaliers la chasteté, la pauvreté et l'obéissance.

### 1<sup>ère</sup> page de la règle du Temple

L'Eglise justifie la possibilité de concilier « guerre et prière » de la manière suivante : faire la guerre pour des motifs matériels est illicite, mais la faire pour la gloire du Christ devient licite. Saint Bernard les considère comme la « milice du Christ », comme le bras séculier des ordres monastiques contemplatifs



L'organisation, dirigée par le Grand Maître, est la suivante :

les chevaliers, seuls combattants, sont recrutés dans la noblesse, leurs auxiliaires, sergents et écuyers, appartiennent à la bourgeoisie ou au peuple, les prêtres assurent le service religieux et les sacrements, enfin, des serviteurs et aides divers viennent du bas de l'échelle sociale.



## Etendard des chevaliers templiers

Ce dernier est qualifié dans la symbolique templière de « gonfanon baucent » (du francique gundfano, « drapeau de guerre »).

Il était inscrit : « Non nobis domine non nobis sed nomini tuo da gloriam » (« Non pas à nous Seigneur, non pas à nous, mais à ton Nom, donne la gloire »)



## **Développement de l'ordre**

Le prestige des moines-soldats au manteau blanc frappé d'une croix vermeille a été immense pendant les deux siècles qu'ont duré les Croisades : au début du XIIIe, le Temple dispose d'une force militaire impressionnante de 15000 hommes dont 1500 chevaliers, bien plus que n'importe quel roi de la chrétienté aurait pu en lever.

### **Les Templiers développent une dualité complémentaire :**

En métropole, l'intendance économique :

Ils contrôlent de 2000 à 3000 commanderies (Domus Templi) en Europe, dont 1200 en France (les chiffres sont variables du simple au double en fonction des ouvrages consultés). On peut citer l'assainissement d'un vaste marécage en bord de Seine à Paris... quartier qui deviendra le Marais ! Ils mettent aussi en valeur de vastes terrains par leurs travaux agricoles.

### **Le donjon du Temple de Paris**

Le Temple de Paris, véritable forteresse, devient le centre des opérations financières pour toute l'Europe Occidentale et le Maître du Temple y réside.





Après l'arrestation des templiers, le site sera été occupé par les Hospitaliers, qui maintiendront le droit d'asile pour les nécessiteux jusqu'à la Révolution. Les travaux de modernisation du Baron Haussmann mettront un terme définitif à ce qui aura été le plus grand établissement templier d'Europe.

Il ne reste quasiment aucun vestige de ce temple : à part le nom des rues qui évoquent le noms de quelques chevaliers, il ne subsiste que la partie inférieure d'une tour d'angle de l'ancienne enceinte située entre le 17, le 32 de la rue de Picardie et le 73 de la rue Charlot ou encore les vestiges de l'hôtel des Barres édifié par les templiers au 56 de la rue de l'Hôtel de Ville.

**Parmi les innombrables faits d'armes, on peut citer :**

\* accompagnement de l'armée royale de Louis VII à l'occasion de la 2<sup>ème</sup> croisade en 1149 : coupée de son avant-garde qui s'est aventurée trop loin, les assauts turcs sont contenus par les templiers. L'église leur accorde à cette occasion la fameuse croix vermeille, qui deviendra leur blason,

\* en 1177, 80 templiers arrivés à marche forcée appuyés par 500 chevaliers dispersent les 30000 mamelouks de Saladin,

\* en 1187, 500 chevaliers templiers sont massacrés par 7000 mamelouks,

\* le 3 juillet 1187, quelques dizaines de milliers de musulmans encerclent à Hattin 25000 soldats francs dont 1200 chevaliers templiers suite à un ordre irresponsable du Grand Maître Gérard de Ridefort : tous les templiers faits prisonniers sont décapités, sauf leur Grand Maître ; la bataille de Hattin entre dans la légende !

\* en 1244, les templiers défendent Jérusalem face aux Turcs : ils perdent la ville Sainte après un combat héroïque mené par 348 templiers... dont seulement 36 survivront.





Les possessions franques de Terre Sainte tombent définitivement entre les mains des musulmans avec la chute de Saint-Jean-d’Acre le 28 mai 1291, malgré la résistance héroïque des templiers autour du Grand Maître Guillaume de Beaujeu : *cet événement met fin à 2 siècles de présence franque en Orient, et le rôle défensif des templiers s’en trouve remis en cause.*

## **D'une puissance militaire vers une puissance économique**

A partir du XIVe, les templiers se sont reconvertis de moines soldats en banquiers et ont complètement perdu de vue la reconquête des Lieux Saints de Palestine, quittés en 1291.

### **L'ordre est devenu immensément riche grâce :**

\* aux considérables donations que les riches consentent pour le « salut de leur âme »,

\* aux legs des seigneurs ou chevaliers qui souhaitent devenir templiers et lui confient leurs richesses,

\* aux dons des « manants » qui souhaitent les aider dans leur mission initiale de protection des pèlerins,

\* aux quêtes organisées dans les églises,

\* aux redevances sur les marchés, moulins, chasses, coupes de bois sur leurs terres ; le Temple étant alors le 1<sup>er</sup> propriétaire foncier en Europe !

\* à l'exemption d'impôts dont il bénéficie et autres privilèges octroyés par le Pape.

Ainsi, le Temple s'est mué en une puissance économique et devient l'une des principales institutions financières occidentales... et la seule qui soit sûre. Les « pauvres chevaliers du Christ » exécutent les opérations financières suivantes :

banquier des biens de l'Eglise et de ceux des rois d'Occident : on peut citer Philippe le Bel, Jean sans Terre, Henri III, prêt de sommes conséquentes pour les croisades ou autres, attestation de crédit : les pèlerins confient leur argent aux commanderies templières qui

leur délivrent une attestation de crédit à hauteur des sommes perçues. Ils peuvent ainsi récupérer leur argent dans n'importe quelle autre commanderie templière et ne sont ainsi plus détournés en chemin !



### Le partage du trésor templier :

Le 3 mai 1312, le Pape affecte le trésor des Templiers à l'ordre concurrent des Hospitaliers, à l'exception de la part ibérique qui revient aux ordres militaires locaux : ainsi les biens gardent une affectation destinée à la défense de la foi. Le roi de France et ses conseillers plaident en faveur de cette solution respectueuse de la volonté des nombreux